

Refonder la politique de gestion et de protection des sites et sols pollués

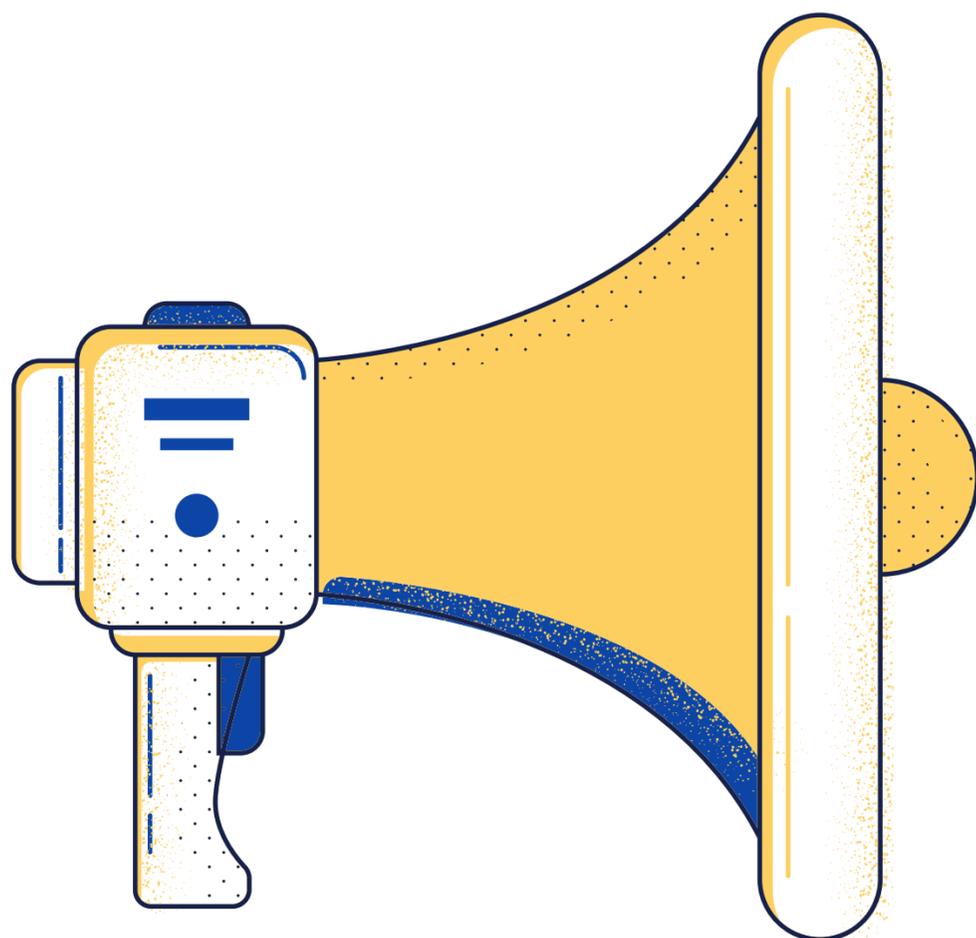


Présentation de
la proposition de
loi n°594



mercredi 26 mai 2021





**Présentation devant la presse le
10 septembre 2020 du rapport de
la Commission d'enquête :**

**Pollutions industrielles et
minières des sols : assumer ses
responsabilités, réparer les
erreurs du passé et penser
durablement l'avenir.**



OBJECTIF

Évaluer l'ampleur de la pollution des sols consécutive à des activités industrielles et minières en France, et la capacité des pouvoirs publics à identifier et prévenir les risques que cette pollution présente pour la santé des populations et l'environnement.

CONSTATS



1

La pollution des sols est encore largement sous-estimée, elle reste en grande partie le résultat de pollutions historiques

2

Le sol est un élément naturel négligé de notre législation, contrairement à l'air et à l'eau

3

Il n'y a pas de cadre homogène de gestion des problématiques sanitaires et écologiques associées aux sites et sols pollués

4

La doctrine française de la dépollution et de la réhabilitation des friches industrielles mérite d'être révisée

**Les 50
propositions
avaient pour
dessein d'être
reprises dans
les réformes à
venir...**





PREMIÈRE
OCCASION
le projet de loi
de finances pour
2021



DEUXIÈME OCCASION LA RÉFORME DU CODE MINIER

avant-projet de loi au mois de novembre dernier

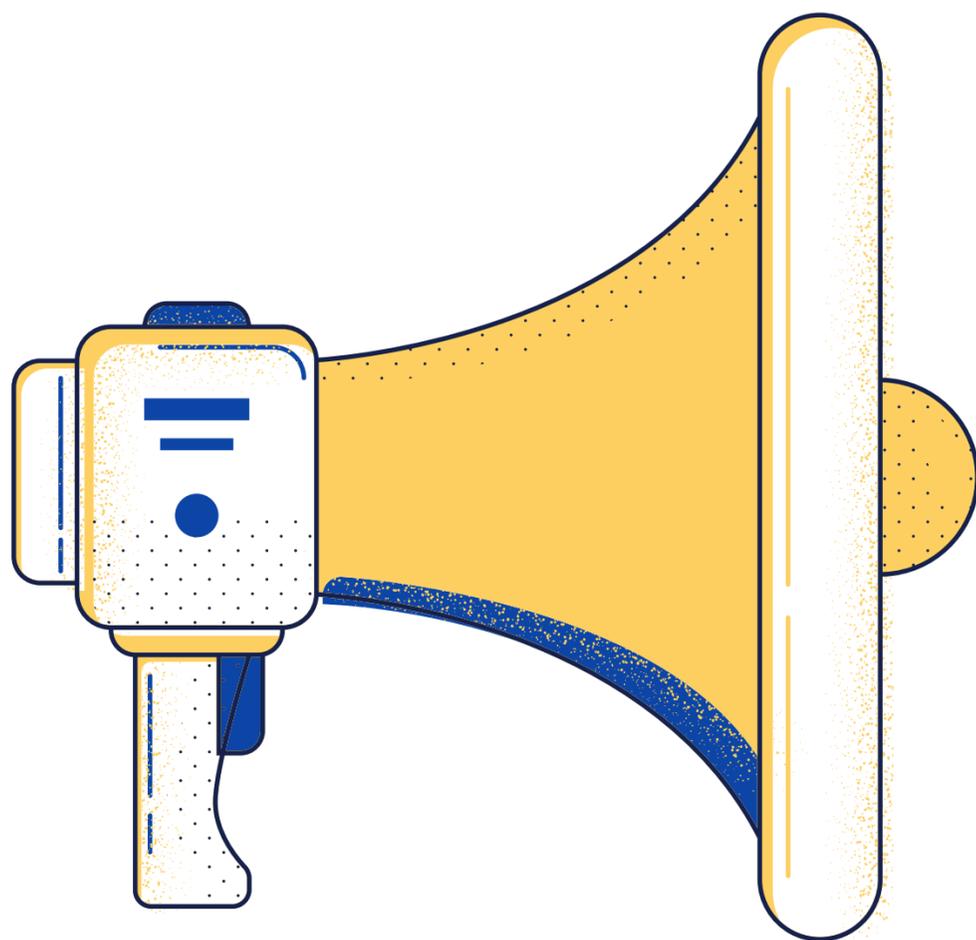
examiné par le Conseil national de la transition
écologique

quelques mesures comme le projet de
diagnostic initial des sols avant installation
minière, mais en réalité très très peu
d'ambitions

TROISIÈME OCCASION LE PROJET DE LOI CLIMAT & RÉSILIENCE



Nous nous sommes dit : « le projet de loi Climat & Résilience va relever ce défi de la pollution des sols » ! Et bien toujours pas. Et ce, malgré quelques améliorations adoptées par amendements à l'Assemblée nationale.



La pollution des sols reste la grande oubliée des réformes en cours. La lutte contre la dégradation des sols et la gestion de ses effets sur la santé et l'environnement peinent clairement à s'imposer comme une priorité des pouvoirs publics.

**Face à ce constat, j'ai
souhaité mobiliser un grand
nombre de sénateurs
membres de la commission
d'enquête.**

**Ensemble nous avons traduit
ces recommandations en
proposition de loi.**



LA PROPOSITION DE LOI VISE À REFONDER LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PROTECTION DES SITES ET SOLS POLLUÉS



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Proposition de loi

Refonder la politique de gestion et de protection des sites et sols pollués

Mme Gaëlle JOURDA, MM. Laurent LAFON, Joël BIGOT, Mme Maryse CARRÈRE, MM. Pascal SAVODELLE, Didier MANDELLI, Xavier IACOVELLI, Mme Sabine VAN HEGHE, Sonia de LA PROVOTÉ, M. Jean-Pierre MOGA, Mme Florence LASSARADE, M. Cyril PELLEVAT, Mme Sophie TAILLE-POUJAN, MM. Patrick KANNER, Jean-Claude TISSOT, Jean-Pierre CORBISSEZ, Mme Cathy APOURCEAU-POLY, MM. Guillaume GONTARD, Claude RAYNAL, Jérôme DURAIN, Mickaël VALLET, Mme Martine FELLELL, Nicole BONNEFOY, Patricia DUMAS, Joëlle GARRIAUD-MAYLAN, MM. Philippe BONNECARRÈRE, Jean-Pierre VOGEL, Michel SAVIN, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Alain CHATELON, Mme Catherine DUMAS, MM. Joël GUERRAU, Gérard LONGUET, Henri CABANEL, Mme Nicole BONNEFOY, Sabine DREXLER, M. Jean-Marc TODSCHN, Mme Catherine DEROCHE, M. René FÉRALD, Mme Angèle PÉVELLE, MM. Patrick CHAUVET, Ludovic HAYE, Jean-François LONGEOT, Mme Brigitte LHERBIER, Vivette LOPEZ, MM. Franck MENONVILLE, Denis BOUAD, Mme Marie-Noëlle LIENEMANN, MM. Jean-Jacques LOZACH, Olivier JAQUEN, Rachid TEMAL, Bernard FOURNIER, Yannick VAUGRENARD, Mme Evelyne PÉROT, M. Patrick JOLY, Mme Catherine BELRHI, M. Christian REDON-SARRAZY, Mme Viviane ARTIGALAS, MM. Éric KERROUCHE, Jean-Luc RICHET, Alain DUFOUR, Thierry CIZIC, Marc LARÈME, Jean-Pierre SUEUR, Stéphane SAUTREL, Mme Sylvie ROBERT, Marie-Arlette CARLOTTI, M. Sébastien PLA, Mmes Monique LUBIN, Monique de MARCO, Laurence ROSSIGNOL, MM. Jean BAOC, Françoise BONHOMME, Mme Nathalie DELATTRE, Esther BENBASSA, MM. Fabien GENET, Laurent SOMON, Jean-Michel HOULLEGATTE, Mme Patricia SCHLINGER, Marie-Pierre MONIER, MM. Maurice ANTISTE, Dany WATTELED, Hervé GÈLE, Hussein BOURG, Mme Florence BLATRIX CONTAT, MM. Gilbert ROGER, Franck MONTAUGÉ, Mme Lana TETUANU, Marie-Claude VARALLAS, M. Henri LEROY, Mme Nadia SOLLOGOUB, M. Jean-Jacques MICHAU, Mmes Anne-Catherine LOSIER, Élisabeth DOINEAU, MM. Hervé MAUREY, Ronan DANTEC, Mmes Corinne FÉRET, Isabelle BRIQUET, Elise JOSEPH, Hélène CONWAY-MOURET, Nassimah DINDAR, MM. Jean-Claude ANGLARS, Guy BENARROCHÉ, Mme Michelle MEUNIER, MM. Jacques-Bernard MAGNER, Yves DÉTRAIGNE, Mmes Claudine LEFAGE, Laurence HARRISBY, MM. Éric JEAN SANNETAS, Michel DAGBERT, André GUÉOL, Olivier CIGLOTTI, Alain HOUPERT, Joël LABBÉ, Mme Annie LEHOUEOU et M. Daniel SALMON, Sénateurs

Envoyée à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

N° 594
2010-2011



www.senat.fr

23 ARTICLES RÉPARTIS EN 3 TITRES



1

consacrer, dans notre législation,
un droit à la protection des sols

2

mieux prévenir et mieux gérer les
pollutions des sols et les risques
sanitaires et écologiques associés

3

mettre en œuvre une meilleure
réparation des dommages
environnementaux.



I. CONSACRER, DANS NOTRE LÉGISLATION, UN DROIT À LA PROTECTION DES SOLS

1

Le premier chapitre définit les fonctions essentielles des sols et les principes généraux de leur protection



articles 1 à 3

2

Le second chapitre entend améliorer la qualité et la lisibilité de l'information sur les sites et sols pollués



articles 4 à 8

II. MIEUX PRÉVENIR ET MIEUX GÉRER LES POLLUTIONS DES SOLS ET LES RISQUES SANITAIRES ET ÉCOLOGIQUES ASSOCIÉS

1

Le 1er chapitre détaille les dispositions permettant de sécuriser la remise en état des sites et d'améliorer la surveillance des sols



articles 9 à 12

2

Le 2ème chapitre veut garantir une gestion transparente et réactive des risques sanitaires



articles 13 à 17

3

Le 3ème chapitre ambitionne la mise en œuvre d'une meilleure réparation des dommages environnementaux.



articles 18 à 20



III. MOBILISER LES FRICHES INDUSTRIELLES ET MINIÈRES DANS UNE DÉMARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DURABLE.

1

définition du statut de friche et crée un réseau national des inventaires territoriaux de friches



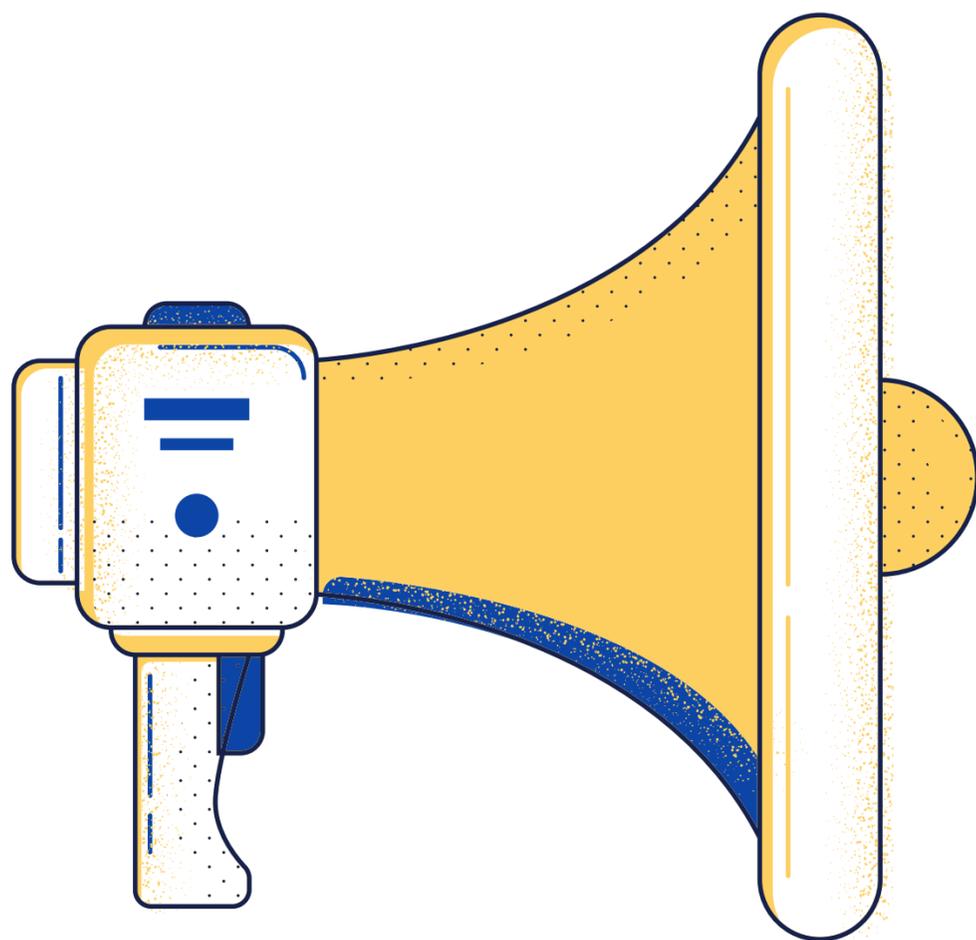
article 21

2

création d'un fonds national dédié au financement de la réhabilitation des sites et sols pollués, géré par l'Ademe



article 22



**Nos ambitions sont fortes,
nos territoires sont
mobilisés.**

**Cette proposition de loi a
été à ce jour cosignée par
près de 140 sénateurs.**

les articles de cette proposition de loi sont d'ores et déjà traduits en amendements au projet de loi Climat & Résilience, et ce dès le stade de la Commission



NOUS DÉPOSONS ÉGALEMENT UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE

La recommandation n°8 de notre rapport est la relance du processus d'élaboration d'une directive européenne sur la protection des sols et la prévention de leur dégradation par les activités industrielles et minières.





fin de la présentation